Académie d'Orléans-Tours DPE

Demande de travail à temps partiel – Année 2024-2025

Sur autorisation	De droit		
Motif: □ pour création ou reprise d'une entreprise □ autre motif	pour élever un enfant de moins de 3 ans pour soins (conjoint, enfant, ascendant) au titre d'une situation de handicap		
☐ Retraite progressive			
1ère demande renouvelleme	nt modification de la quotité		
Établissement d'affectation ou zone de remplacement :			
Établissement de rattachement administratif pour les TZR :			
NOM : Prénom :			
Nom de naissance :			
Corps : Discipline :			
Souhaite exercer à temps partiel durant l'année scolaire 2024-2025 à raison de% soit une quotité de			
Modalités de réalisation du temps partiel (sous réserve de l'intérêt du service) :			
☐ Temps partiel hebdomadaire ou ☐ Temps partiel annualisé 1ère ou 2ème période travaillée ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐			
Dépôt d'une demande de mutation inter -académique : Dépôt d'une demande de mutation intra -académique :	oui non oui non		
A formulé une demande de complément de libre choix d'activité auprès de la caisse nationale d'allocations familiales (CAF) et souhaite exercer un service correspondant à une quotité :			
☐ Strictement égale à 50 % ☐ C	comprise entre plus de 50% et 80%		
Si vous souhaitez sur-cotiser, vous devez effectuer une demande tous les ans			
A, le			
Signature de l'agent :			

Avis d	u chef d'établissement ou pour les	Avis de l'IA - DASEN pour les collèges uniquement ;	
psych	ologues de l'Education nationale, de	Avis du Chef de la DAM du rectorat pour les lycées,	
l'inspecteur de la circonscription :		LP,—EREA ainsi que les CPE, les DDFPT, les	
	avis favorable avis défavorable <u>pour le motif suivant</u> :	professeurs documentalistes et les psychologues de l'éducation nationale : avis favorable pour un TP de% avis défavorable pour le motif suivant :	
Service hebdomadaire prévu pour l'agent de% soit une quotité de équivalent à un volume horaire deheuresminutes devant élèves, à compter de la rentrée scolaire 2024.			
Α	, le	A, le	
Signat	ure	Signature	

<u>Document à adresser</u> : à la DOS des DSDEN pour les collèges, à la DAM du rectorat pour les lycées, LP, EREA, ainsi que les CPE, les DDFPT, les professeurs documentalistes et les psychologues de l'éducation nationale.